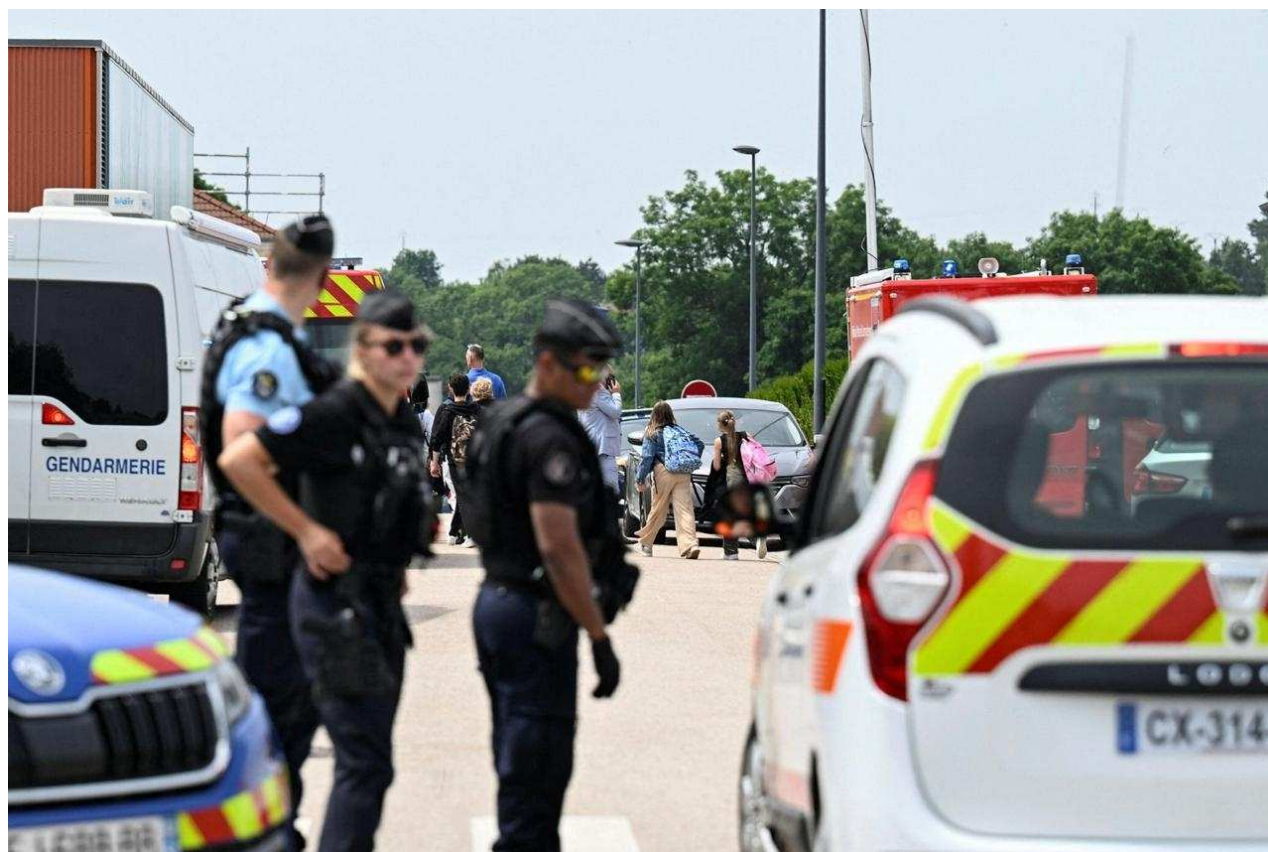


Portiques de sécurité à l'école : cinq questions que pose la proposition décriée de François Bayrou



Une surveillante de collègue a été tuée par un élève à Nogent (Haute-Marne), le 10 juin 2025. Ici, les forces de l'ordre déployées aux abords de l'établissement. JEAN-CHRISTOPHE VERHAEGEN / AFP

Le Premier ministre a proposé une « expérimentation » de portiques de détection d'armes dans les établissements scolaires, après l'attaque au couteau qui a tué une surveillante de collègue en Haute-Marne, mardi 10 juin. Une mesure contestée par les syndicats comme par la classe politique.

Après l'attaque au couteau qui a coûté la vie à une surveillante de collègue à Nogent (Haute-Marne), le mardi 10 juin 2025, le Premier ministre François Bayrou a prôné « **l'expérimentation** » de portiques de détection d'armes à l'entrée des établissements scolaires. « **Nous ne pouvons pas rester simplement dans l'observation des accidents qui se multiplient** », a-t-il affirmé devant les députés.

La proposition n'est pas nouvelle : dès 2009, le ministre de l'Éducation de l'époque, [Xavier Darcos](#), l'avait évoquée après une agression dans un collège en [Haute-Garonne](#). Elle revient depuis régulièrement dans le débat public, au gré des attaques qui se produisent dans des établissements scolaires. Mais si elle n'a jamais été concrétisée, c'est parce que sa mise en œuvre soulève plusieurs interrogations. *Ouest-France* fait le point.

Lire aussi : [Enquête, profil du suspect... Ce que l'on sait de la mort d'une surveillante de collège en Haute-Marne](#)

1. Ce dispositif existe-t-il déjà ?

À la rentrée 2024, le ministère de [l'Éducation nationale](#) assurait que « **plus de 400 établissements** » en France, sur 500 identifiés comme étant « à risque », s'étaient dotés de dispositifs d'alertes et de sécurisation. Il s'agit le plus souvent de tourniquets avec badge pour filtrer l'accès aux établissements, de portillons ou de caméras de vidéosurveillance.

Depuis fin mars, 6 500 contrôles des sacs menés dans toute la France ont également permis de saisir « **près de 200 couteaux dangereux et 200 autres armes** », a indiqué [François Bayrou](#) mardi soir, au 20 h de [TF1](#).

En [Auvergne-Rhône-Alpes](#), un « **vaste plan de sécurisation des lycées avec l'installation de systèmes de filtrage avec portique (tourniquets, tripodes, sas d'entrée) et de vidéoprotection** » a été déployé en 2016, suivant une promesse de campagne de son président, [Laurent Wauquiez](#).

Pour l'année scolaire 2024-2025, « **100 % des lycées publics** » en étaient équipés et 226 établissements privés avaient bénéficié de 14 millions d'euros de subventions destinées à leur sécurisation, assure la région [sur son site Internet](#).

Des dispositifs de détection de métaux à l'entrée des établissements scolaires existent également à l'étranger, notamment aux [États-Unis](#), pays régulièrement frappé par des tueries de masse dans les écoles. Selon les chiffres du [Centre national de statistiques éducatives](#), près de 15 % des lycées et 10 % des collèges américains ont procédé à des contrôles à l'aide de détecteurs de métaux durant l'année scolaire 2021-2022, dont 4 à 6 % quotidiennement.

Lire aussi : « [La douceur incarnée](#) » : qui était Mélanie, la surveillante tuée par un collégien à [Nogent](#) ?

2. Pour quels résultats ?

L'efficacité de ces dispositifs reste difficile à mesurer. En avril, le ministère de l'Éducation nationale assurait à *l'Agence France-Presse (AFP)* qu'il ne disposait pas de chiffre ni de remontée d'expérience de la part des établissements qui les ont mis en œuvre.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les retours du terrain font cependant état d'un bilan mitigé. Comme le rapportait *BFMTV* en octobre 2023, l'un des établissements qui devait être pilote du dispositif, le lycée Pierre Béghin de Moirans (Isère), ne s'est finalement jamais doté de portiques. Un choix qui, selon l'assistant de direction, s'explique « **notamment pour une raison sécuritaire, car au final, une fois que ça bloque, plus personne ne rentre, ni ne sort** ».

Autre exemple : au lycée Jean-Paul Sartre de Bron, près de Lyon (Rhône), les deux portiques installés ne fonctionnent plus. « **Les lecteurs de carte ont été vandalisés à plusieurs reprises et ne sont plus remplacés car cela est trop coûteux** », justifie le proviseur, Éric Dupraz, auprès de nos confrères. Le coût de telles installations s'élève entre 1 000 et 5 000 € selon les modèles, selon *lci*.

3. Pourquoi les syndicats sont-ils sceptiques ?

La proposition de François Bayrou est loin de faire l'unanimité parmi les syndicats interrogés par *Ouest-France*. « **Ce n'est réaliste ni en termes de nombre d'établissements à équiper, ni en termes de nombre d'élèves à contrôler** », pointe Jean-Christophe Vayssette, secrétaire national du Syndicat national Force ouvrière des lycées et des collèges (SNFOLC).

Pour lui, en plus d'être coûteuse, cette mesure poserait problème dans sa mise en œuvre car les personnels ne sont pas autorisés à contrôler eux-mêmes les élèves : « **Seule la police peut procéder à des fouilles. Cela veut dire qu'il faudra une présence policière en permanence dans l'établissement.** » Le syndicaliste y voit une « **opération de communication qui montre le désarroi des pouvoirs publics face à des drames qui seront amenés à se reproduire** ».

Il ne faut pas que des faits divers soient à chaque fois montés en épingle.

Marie Tamboura, principale de collège en Seine-Saint-Denis, membre du syndicat des personnels de direction (SNPDEN)

« **Si le but est d'obtenir le zéro risque, ce n'est pas possible : quand les auteurs des attaques sont déterminés à agir, ils parviennent à le faire d'une manière ou d'une autre** », abonde Norman Gourrier, secrétaire général du Syndicat national des collèges et lycées (SNCL).

« **L'école comme sanctuaire impénétrable est un concept qui a fait son temps** », reconnaît Marie Tamboura, membre du syndicat des personnels de direction (SNPDEN). Pour cette prin-

Marie Tamboura, membre du syndicat des personnels de direction (SNP-DP). Pour cette principale d'un collège de Seine-Saint-Denis, les établissements doivent toutefois « **rester des lieux accueillants pour les personnels qui y travaillent, les enfants qui y étudient et leurs familles** ». « **Il ne faut pas que des faits divers soient à chaque fois montés en épingle** », tempère-t-elle, estimant que le port de couteaux par les élèves est « **loin d'être incontrôlable** ».

Lire aussi : [Surveillante tuée par un collégien : un « électrochoc » réclamé pour sécuriser les établissements](#)

Pour les syndicats, la vraie cause du problème est la [santé mentale](#) des jeunes. « **Alors qu'elle n'a jamais été aussi dégradée, la santé scolaire n'a jamais été aussi démunie** », fustige Jean-Christophe Vaysette. Le secrétaire national du SNFOLC plaide pour « **un suivi plus efficace des élèves afin d'éviter qu'ils passent à l'acte** ».

Or « **le nombre de personnels par établissement reste très insuffisant au regard des besoins sur la santé mentale** », relève Marie Tamboura. Le nombre de médecins scolaires, par exemple, a chuté de 20 % en dix ans. Conséquence : « **On a des jeunes en détresse et des parents démunis** », déplore la cheffe d'établissement.

Pour Norman Gourrier, du SNCL, il faudrait notamment « **prévoir une rencontre avec un psychologue au moins une fois dans la scolarité, pour détecter, comprendre et apporter de l'empathie à ceux qui en manquent. C'est le premier élément de la prévention** », rappelle-t-il.

4. Qu'en dit le monde politique ?

Du côté de la classe politique, c'est aussi le scepticisme qui domine. Interrogée ce mercredi sur [RTL](#), la présidente de l'Assemblée nationale, [Yaël Braun-Pivet](#), a estimé que ces installations procurent un « **faux sentiment de sécurité** ». « **Les pays qui ont essayé, les États-Unis, Israël, ont des bilans extrêmement mitigés. Cela semble inefficace, et c'est même anxiogène** », a-t-elle jugé.

Généraliser les portiques de sécurité aux entrées des établissements scolaires : "Je n'y crois pas"[@YaelBRAUNPIVET](#), présidente de l'Assemblée nationale, invitée de [@ThomasSotto](#) dans [#RTLMatin](#) pic.twitter.com/6UuwsFmlUL

– RTL France (@RTLFrance) [June 11, 2025](#)

La veille, [Gabriel Attal](#), président de Renaissance, avait déploré sur [BFMTV](#) « **une fausse bonne idée** ». « **Un collègue, vous avez en moyenne 500 ou 600 élèves. Vous imaginez, ils arrivent tous à la même heure, ça fait des attroupements [...] à un moment où, avec le risque terroriste, on veut au contraire les limiter devant les établissements** », a-t-il regretté. « **Je ne suis pas sûr que ce soit le bon message** », a renchéri [Édouard Philippe](#), maire du Havre

([Seine-Maritime](#)) et président du parti [Horizons](#), dans l'émission *Quotidien* sur [TMC](#).

Au sein du gouvernement, le ministre de l'Intérieur, [Bruno Retailleau](#) ne s'est pas montré convaincu par l'idée. « **La réponse ne peut pas seulement être sécuritaire** », a-t-il estimé, rappelant « **qu'un portique ne peut pas détecter les couteaux en céramique** ». « **Chacun sait que les portiques, ce n'est pas la réponse absolue** », a renchéri la ministre de l'Éducation, [Élisabeth Borne](#).

« **La vraie question que devrait se poser le Premier ministre, c'est combien de procédures pour port d'arme illégal ont été enclenchées dans les dernières années** », a déclaré pour sa part Marine Le Pen, la cheffe de file de l'extrême droite. Elle a réclamé que les élèves surpris avec un couteau soient convoqués « **tout de suite** » devant le tribunal, et pas seulement en conseil de discipline.

5. Quelles autres pistes ont été évoquées ?

Sur [TF1](#), mardi soir, [François Bayrou](#) a expliqué vouloir « **élargir la liste des armes** » blanches interdites à la vente aux mineurs, alors que « **pour l'instant, il n'y a que les poignards qui sont interdits** ». Sur *France 2*, [Emmanuel Macron](#) a lui-même annoncé qu'« **un jeune de quinze ans ne pourra plus acheter un couteau sur Internet** ». L'interdiction entrera en vigueur « **dans les quinze jours** », a précisé [Matignon](#) ce mercredi.

« **On va durcir les règles. Ça veut dire qu'on va mettre des sanctions massives, financières, des interdictions. On ne pourra plus vendre ces armes blanches** », a ajouté le chef de l'État, qui a aussi indiqué que les réseaux sociaux seraient [interdits aux moins de 15 ans](#) en France si l'Union européenne ne prenait pas de mesure en ce sens.

[François Bayrou](#) a également suggéré de « **travailler à la question de la santé mentale des plus jeunes** », pour qu'« **à la première alerte [...], il puisse y avoir examen, diagnostic et proposition de traitement ou en tout cas de prise de contrôle** ».

Le chef du gouvernement va confier une mission à la vice-présidente [Horizons](#) de l'[Assemblée nationale](#), Naima Moutchou, auteure d'un rapport à ce sujet, pour que ses propositions « **soient matériellement et directement réalisées** ». Dans son rapport, la députée recommandait notamment le déploiement obligatoire de la vidéosurveillance à l'entrée et dans l'enceinte des établissements scolaires, et préconise d'interdire la vente de certains couteaux « **extrêmement dangereux** ».

Romain BLANCHARD.